



## **Déclaration liminaire des 5 organisations représentatives de l'Etablissement public Comité Unique de l'Etablissement public du 18 septembre 2020**

Monsieur le Directeur général,

Nous avons appris avec stupeur par le Directeur des relations sociales votre intention de vendre le chalet de Courchevel, en fin d'une réunion informelle sur le calendrier social le 11 septembre dernier.

Nous, élus du Comité Unique de l'Etablissement Public, déplorons votre décision et trouvons la méthode extrêmement choquante et inacceptable. Elle dénote de la dégradation continue du dialogue social dont tous les syndicats se sont à plusieurs reprises émus depuis le début de votre mandat.

Concernant la vente du chalet de Courchevel, nous vous demandons de préciser votre intention, de nous exposer vos motivations et l'intérêt de la Caisse des dépôts à supprimer un symbole social que l'ensemble des Directeurs généraux précédents ont maintenu.

Cette initiative serait particulièrement incompréhensible et dommageable dans cette période de crise sanitaire qui appelle au contraire au maintien de cet outil commun qui contribue à l'identité de la CDC et à la cohésion de ses personnels. Pire, elle s'assimile à une attaque sociale supplémentaire portée incidemment aux acteurs sociaux. Elle s'inscrit également en total mépris des personnels du chalet dont l'emploi est directement menacé.

Nous vous rappelons enfin que la mise à disposition du chalet de Courchevel figure à la convention CDC-COSOG signée en 2019 après une longue négociation où cette question n'a jamais été évoquée.

L'ensemble des organisations syndicales représentatives de l'Etablissement public : la CGT, la CFDT, la CFE-CGC, l'UNSA et le SNUP vous demandent de tenir vos engagements, de renoncer à la vente du chalet de Courchevel et de continuer, en tant que propriétaire, à valoriser et à entretenir ce patrimoine dédié aux loisirs et vacances des personnels de la Caisse des dépôts.

Paris, le 18 septembre 2020

CGT – CFDT – CFE/CGC – UNSA – SNUP